



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

Les élèves à haut potentiel

Guide départemental

Finistère

Novembre 2020

Les élèves à haut potentiel (EHP)

De qui parle-t-on ?

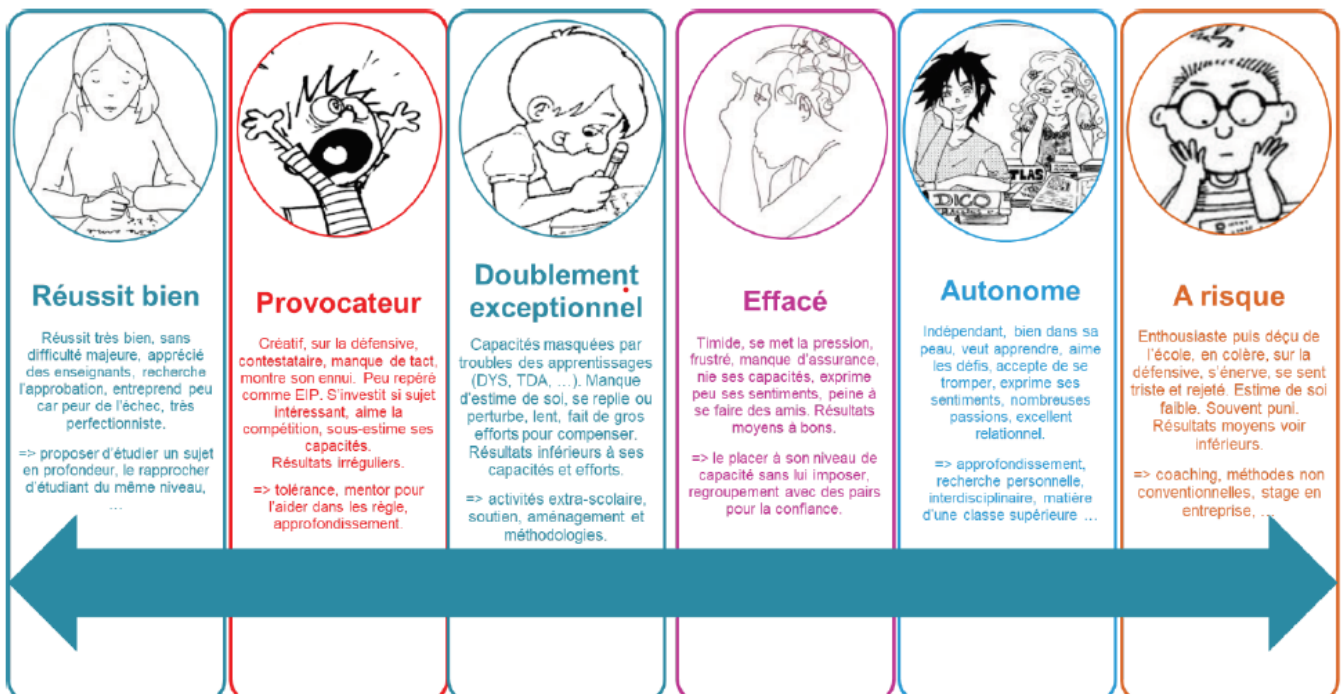
Les élèves haut potentiel (EHP) représentent selon les études **2 à 5% de la population scolaire**, 2,3 % étant le chiffre communément admis. Ils sont donc potentiellement présents dans toutes les écoles et tous les établissements scolaires.

L'indication de précocité intellectuelle réside dans la capacité de réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants du même âge. Le seul outil reconnu pour diagnostiquer ce groupe d'enfants est le **quotient intellectuel (QI)** déterminé à partir de batteries de tests tels que le WISC. Le seuil de **130** est le repère le plus communément admis. La référence au seul quotient intellectuel appelle cependant un certain nombre de réserves de la part des spécialistes.

50% à deux tiers d'entre eux ne sont pas détectés. Ce sont des élèves qui réussissent leurs études sans difficulté, qui s'adaptent plutôt bien à l'école et comprennent ses codes. **Les autres présentent de réelles et multiples difficultés face aux apprentissages** et trouvent plus ou moins difficilement leur place dans le système scolaire. Malgré leurs potentialités ces élèves peuvent paradoxalement se trouver en **situation d'échec scolaire** de par leur comportement, leurs relations aux adultes et à leurs pairs, leur posture devant la tâche scolaire.

Ce sont ces derniers qui vont retenir notre attention. Ils entrent dans la grande catégorie des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).

Les EHP peuvent correspondre à 2 des 6 **profils** présentés ci-dessous :



Dans tous les cas, un élève à haut potentiel se caractérise surtout par un fonctionnement singulier tant dans son approche cognitive et sa créativité que dans ses relations avec ses pairs.

Comment identifier les élèves à haut potentiel ?

Le repérage :

↳ En classe, quelques observables pour les enseignants

Comme pour tous les élèves à besoins particuliers, le **repérage** dès l'école maternelle est la première condition d'une **prévention efficace**, sans que la vigilance nécessaire ne se traduise par des batteries de tests et d'épreuves à l'intention d'enfants non concernés. Il s'agit de se montrer attentif à des profils complexes révélant la coexistence de signes de précocité ou d'aptitudes particulières et de difficultés à réaliser, à "épanouir" ces potentialités.

Capacités et compétences	
	Ecole maternelle
Comprend vite. Mémorisation facile et précise. Ennui face aux activités « redondantes ». Attirat pour ce qui est complexe. Donne l'impression de faire autre chose (discute, joue, rêve) mais en réalité reste attentif. Capacités psychomotrices précoces. Vitesse d'exécution des tâches. Pas de fatigue. Argumentation permanente et pertinente.	
	Ecole élémentaire
Lecture acquise rapidement, parfois seul. Langage élaboré et précis. Résultat juste sans capacité à justifier. Irrégularité des résultats. Décalage entre production d'écrit et performances verbales.	
	Collège
Bonne capacité d'abstraction. Interventions en classe cohérentes mais en décalage avec sa classe d'âge. Réfractaire au par cœur.	
	Lycée
Manipulation aisée des concepts et des symboles. Compétences émotionnelles élevées.	
Curiosités et connaissances	
	Ecole maternelle
Pose spontanément des questions et écoute attentivement les réponses. Vocabulaire riche. Champs d'intérêts spécifiques et atypiques. Sens critique. Observateur.	
	Ecole élémentaire
Imagination débordante.	
	Collège
Perception vive des détails.	
	Lycée
Quête de sens dans les apprentissages. Besoin d'approfondir. Acuité visuelle, auditive et intellectuelle.	

Créativité	
	Ecole maternelle
Créativité spontanée. Agilité pour le dessin. Ouvert à la nouveauté.	
	Ecole élémentaire
Discerne les détails. Finesse et sensibilité extrême pour la perception des sens.	
	Collège
Richesse et complexité de ses travaux d'arts plastiques.	
	Lycée
Investissement dans la démarche de projet.	
Interrelations	
	Ecole maternelle
Grande empathie, sensibilité à l'autre. Besoin de reconnaissance de ses travaux.	
	Ecole élémentaire
Tendance à l'isolement dans un groupe.	
	Collège
Intervient pour résoudre des conflits.	
	Lycée
Remise en question de la parole de l'adulte. Relation complexe avec les autres, préférence pour le travail individuel. Recherche d'échanges privilégiés avec l'adulte référent. Entêtement.	

L'identification :

↳ Par un professionnel

Une orientation vers le **psychologue de l'éducation nationale** peut être proposée à la famille pour un examen psychologique de l'élève, si les adaptations pédagogiques de première intention ne suffisent pas. *Si la famille le souhaite, elle peut également s'adresser à un psychologue en dehors de l'établissement scolaire.*

La contribution du psychologue est nécessaire pour **évaluer le développement et le fonctionnement intellectuel** de l'enfant et de l'adolescent. La reconnaissance des particularités intellectuelles et psychologiques des élèves à haut potentiel se fait par un **examen approfondi** (incluant une démarche psychométrique).

Un entretien préalable avec les familles est indispensable pour comprendre le contexte et le parcours développemental de l'enfant ou de l'adolescent. Avant d'engager l'examen psychologique, le psychologue donne une information claire sur la finalité de celui-ci.

Le psychologue de l'éducation nationale établit un **compte-rendu écrit d'examen psychologique** qui doit être communiqué à la famille ou au représentant légal lors d'un **rendez-vous de restitution**. *Sous réserve du respect du principe de confidentialité, le psychologue de l'éducation nationale doit communiquer avec l'équipe pédagogique sur les leviers et/ou les points de faiblesse de la pédagogie mise en place pour l'élève identifié à haut potentiel.*

Quels aménagements, quelles précautions pédagogiques ?

Attitudes conseillées / déconseillées :

① Généralités

↘ Avec l'accord de l'élève HP, expliquer à l'ensemble des élèves les particularités et leurs repercussions possibles sur la vie de classe afin de faire **reconnaître sa différence**.

↘ Mettre en place **un cadre** pour signifier ce qui est attendu.

↘ Donner su **sens**, expliquer le **but** des situations d'apprentissage.

② Par rapport aux apprentissages dispensés

↘ Renforcement positif (pour les élèves en difficultés) en valorisant les progrès.

↘ Insister sur le but et l'objectif des situations d'apprentissage ; clarifier les attentes.

↘ Suggérer de formuler sa compréhension des choses, son raisonnement pour inciter à hiérarchiser.

↘ Multiplier les apprentissages valorisant la créativité.

↘ Aider à se focaliser sur la tâche.

③ Aménagements à envisager :

↘ Le raccourcissement de cycle

Un saut de classe peut être proposé par le conseil des maîtres tout au long de la scolarité et à n'importe quel moment de l'année.

Un deuxième raccourcissement peut être proposé ; il sera soumis à l'avis de l'inspecteur de l'éducation nationale.

↘ Privilégier les classes à double niveaux

Une inscription dans une classe à double niveaux permet plus de souplesse et un enrichissement dans les apprentissages, en prévoyant à terme, un saut de classe.

↘ Planifier des décroissements

Le décroissement consiste, après avoir repéré les points forts (ou les points faibles) de l'élève, à proposer à l'EHP de participer aux activités d'un niveau scolaire supérieur afin qu'il mobilise ses compétences et conserve sa motivation. Cette modalité d'aménagement du parcours scolaire de l'élève à haut potentiel doit être mise en œuvre aussi souvent que possible, car elle permet une grande **souplesse**.

Ainsi, l'EHP peut suivre le programme de son niveau pour les activités avec lesquelles il est moins à l'aise ou en difficulté et participer, le plus souvent possible, à une activité ou un cours pour lesquels il sera susceptible d'enrichir ses connaissances et ses compétences.

Le décroissement nécessite l'alignement des emplois du temps, notamment dans le second degré.

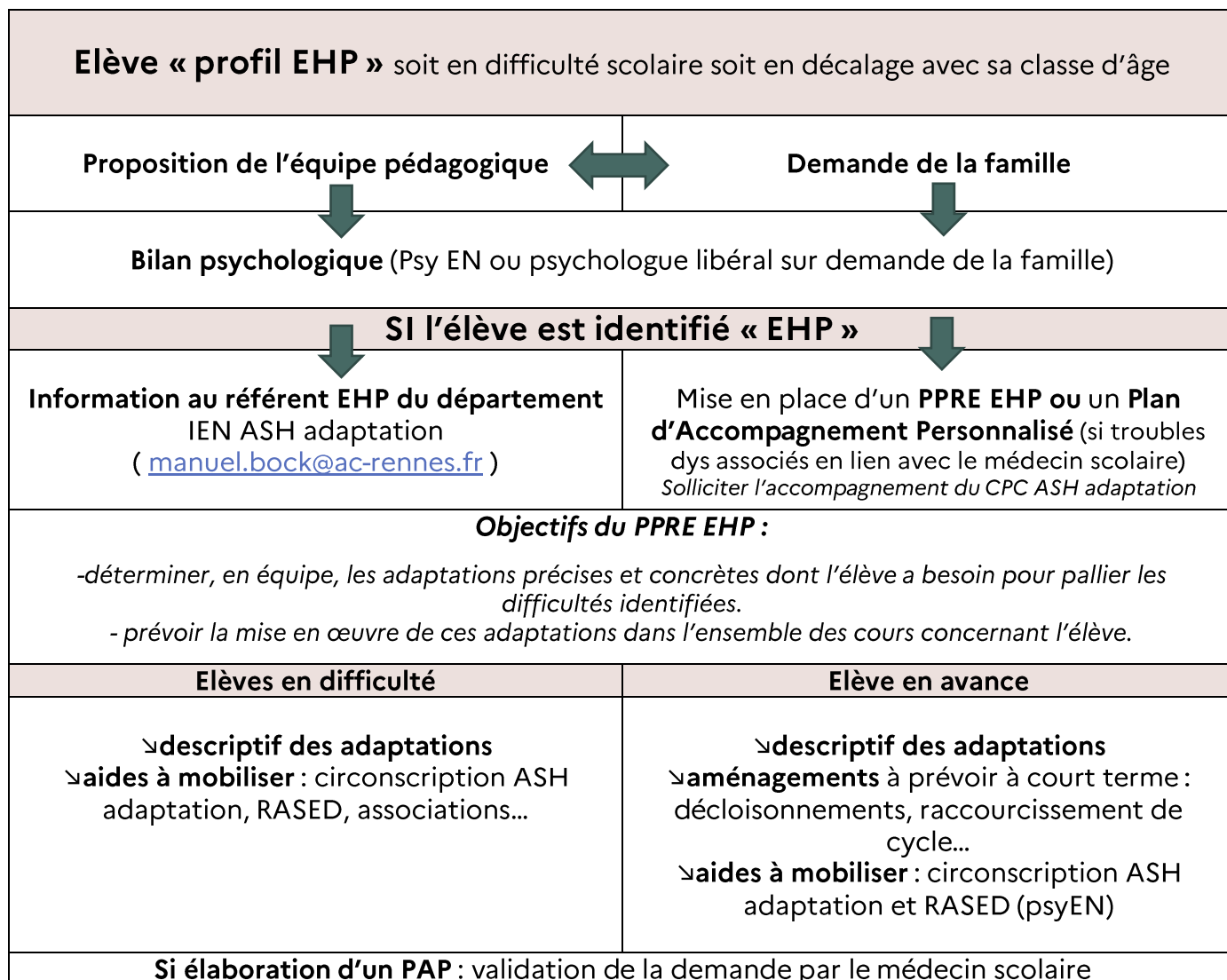
Une organisation entre les enseignants tant dans les contenus que dans les modalités d'accueil est nécessaire. Ainsi, l'élève qui quitte sa classe de rattachement à certains moments peut s'intégrer plus facilement à un groupe-classe avec lequel il n'est pas toujours familier et cela permet d'envisager une accélération du cursus dans les meilleures conditions.

↘ Intervention du RASED

Dans le premier degré, lorsqu'un enseignant a des interrogations sur les raisons des difficultés d'un de ses élèves ou des doutes vis-à-vis du comportement observé, il peut solliciter les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

Les personnels composant le RASED sont des enseignants spécialisés (en aide pédagogique ou relationnelle) et des psychologues de l'éducation nationale. Ils dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficulté. Leur travail en équipe, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation qu'éprouvent certains élèves. Le RASED fait partie du pôle ressources de la circonscription. Il apporte ses compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître les élèves à haut potentiel et à prendre en compte les besoins des enfants pour **construire des réponses adaptées**.

Protocole départemental



Ressources à consulter

↘ **Vadémécum « scolariser un élève à haut potentiel »**

<https://eduscol.education.fr/cid59724/eleves-intellectuellement-precoces.html>

Références

↘ *Scolariser l'enfant intellectuellement précoce (LOUIS et RAMOND chez DUNOD 2007)*

↘ *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante (TERRASSIER chez ESF 2018)*

↘ www.anpeip.org

↘ www.afep.asso.fr